



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



Avis d'Appel d'Offres National relatif au marché N°025/2024/F/AON/TB/UAGCP pour l'accompagnement de la mise en œuvre des actions de communication des programmes et projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N° N°025/2024/F/AON/TB/UAGCP relatif à un contrat-cadre pour l'accompagnement de la mise en œuvre des actions de communications des programmes et projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) à travers l'UAGCP.
2. Le marché à concourir est constitué d'un lot unique regroupant plusieurs activités à savoir :
 - La conception et la production de spots audio et télé ;
 - La production et la diffusion des table-rondes et autres émissions radiophoniques et télévisées de sensibilisation et de mobilisation ;
 - La conception et la production de vidéos de sensibilisation et de promotion pour les sites web et les réseaux sociaux
 - L'achat d'espace pour la diffusion et l'affichage des spots, vidéos et Affiches/Panneaux
 - Le suivi de la diffusion des spots et émissions à travers les organes de presses audio et télé et presse en ligne ;
 - L'organisation d'activités événementielles de sensibilisation et de mobilisation ;
 - La couverture médiatique des activités
 - Toutes autres activités de communication et de visibilité définies dans le Dossier d'appel d'offres.
3. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le **présent marché**.
Les variantes ne seront pas prises en considération
4. Le délai d'exécution de ce marché est de **1 an renouvelable une fois sous condition d'évaluation positive par l'autorité contractante**. Les services commandés à la suite du bon de commande devront être livrés dans un délai qui dépendra de la complexité de la prestation.
5. Ce marché à coût unitaire est un contrat-cadre sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
7. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **12/09/2024** au Service de Passation de Marchés de l'UAGCP, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré, sur présentation d'un bordereau de versement de **cinq cent milles (500 000) Francs Guinéens** non remboursables payé sur le compte N°

7308051300/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.

8. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès :

Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamaral@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU.

L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au **02/10/2024 à minuit**.

L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retiré le DAO au plus tard le **03/10/2024**.

9. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

10. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

12. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées **en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies au plus tard mercredi 16/10/2024 à 12H00 GMT** à l'adresse ci-après : **sis au 3^e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.**

13. **Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.**

14. Les offres seront ouvertes le même jour à **12H 30 GMT** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Pays : République de Guinée, Ville : Commune de Dixinn/ Conakry ; Rue : Corniche Nord ; Immeuble : Palm résidence Camayenne ; 3^{ème} Étage dans la salle de réunions.

15. L'offre doit être accompagné d'une **garantie de soumission bancaire** d'un montant de **cinq millions (5 000 000) GNF** conformément au modèle.

Cette garantie demeurera valide au plus tôt Vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre soit **178 jours** à compter du 16/10/2024 (c'est à dire le **12/04/2025**).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **150 jours** à compter de la date limite de soumission, soit le **15/03/2025** au plus tôt.

Fait à Conakry, le 9 septembre 2024

Pour l'Autorité Contractante

